

Vivre à Plappeville

bulletin municipal #98 - septembre 2020



Mairie ouverte :
Venez rencontrer les responsables de commission



*La municipalité vous invite
jeudi 22 octobre à 20h30
à la salle polyvalente*



*L'Orchestre National de Metz
sous la direction de David Reiland
en concert à Plappeville*

Concert gratuit, réservation obligatoire, accueil@plappeville.fr, 03 87 30 40 75

Le mot du maire



Après les deux mois de vacances en semi-déconfinement, on s'attendait à aborder le mois de septembre en toute sérénité. Hélas, il faut se résigner et constater que ce n'est pas vraiment le cas et l'on continue à envisager le pire.

Nos écoles et nos services périscolaires ont pu rouvrir et accueillir tous les élèves en appliquant le protocole sanitaire en vigueur. Je remercie les parents ou adultes accompagnateurs qui, en adoptant le port du masque dans nos ruelles et aux abords des écoles, contribuent à éviter la propagation du virus. Dans cet objectif, la commune a décidé de supprimer certaines manifestations mais celles qui permettent de respecter les règles sanitaires actuelles seront maintenues à moins que n'intervienne le classement de notre département en zone rouge.

Nos classes ont repris ! Pour la sécurité des enfants, je rappelle que le stationnement à l'entrée de la ruelle aux Fraises et l'accès à la Place Viansson sont interdits aux voitures aux heures d'entrée et de sortie des classes. De plus, le parking situé directement en face de l'entrée de l'école maternelle est réservé uniquement aux enseignantes et personnel scolaire ou périscolaire.

Cette année, plusieurs quartiers se sont plaints du comportement particulièrement bruyant de certains riverains. Peut-être était-ce la joie de pouvoir se retrouver suite au déconfinement ! En tout état de cause, la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres. Il n'est donc pas inutile de rappeler qu'après 22h30, les nuisances sonores sont verbalisables. Plus que sur la menace de l'amende, je compte sur le civisme et le simple respect de son voisinage.

Après la période quelque peu chaotique que nous venons de traverser, les commissions municipales ont retrouvé leur rythme de travail avec, en particulier et vous l'aurez sûrement remarqué, l'intensification de la communication. Le dossier de la salle polyvalente, mis en stand-by, repart. La commission d'appel d'offres s'est réunie pour étudier les propositions de toutes les entreprises. Le début des travaux a pris du retard et ne devrait pas intervenir avant janvier. La commission « Sécurité » prépare les dispositifs à mettre en place pour la sécurité routière et toutes les autres commissions établissent leur feuille de route.

Si quelques familles avaient attendu les vacances pour quitter notre commune, souvent suite à une mutation, d'autres sont venues s'y installer. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons qu'elles la trouveront agréable et conforme à leurs attentes. La vie associative, dynamique et variée, devrait leur permettre de se créer très vite de nouveaux liens.

Bonne année scolaire à tous et bonne lecture.

*Bien cordialement
Daniel DeFaux*

Sommaire

Le mot du maire	3
Informations municipales	4
Vie scolaire et périscolaire	4
Animations culturelles	10
Communication	11
Délibérations	12
Finances	13
Circulation et sécurité	14
Etat Civil	14
Environnement	15
Personnel communal	16
Urbanisme	17
Ça s'est passé au village	18
Balade près des forts	18
Mme Buchholzer, 102 ans	18
À l'honneur	19
4 mentions TB au Bac	19
Informations intercommunales	20
Metz Métropole	20
Informations paroissiales	21
Un nouveau curé	21
Un orgue pour Noël	21
Informations associatives	22
FC Lorry-Plappeville	22
Association Plappeville Loisirs	23
Les Amis du Vieux Plappeville	24
Le Foyer des Anciens	25
Handball Club Plappeville	26
L'Atelier des Arts	27
Ordre des Vignerons	28
Souvenir Français	29
Informations pratiques	30
Bien vivre ensemble	30
À votre service	31
Agenda	32



Vie scolaire et périscolaire

Petit retour en arrière



La COVID aura privé nos élèves de CM2, qui sont entrés en 6^{ème}, des traditionnelles plantation d'un arbre à l'arboretum et réception en mairie qui ont lieu fin juin. Le maire et les élus sont donc allés les rencontrer à l'école pour leur souhaiter de bonnes vacances et, pour qu'ils gardent

un souvenir de leur passage dans notre école, leur remettre une pochette de stylos personnalisée à leur nom. Après un petit goûter dans la cour, il ne leur restait plus qu'à rejoindre leur classe, récupérer leurs affaires et dire « au revoir » à leur maîtresse.

Deux nouvelles enseignantes à l'école élémentaire

Suite au départ en retraite d'Isabelle Cansell et à la demande de mutation de Bénédicte Corvizi, Catherine Cordel et Jennifer Tonnelier ont été affectées à l'école « Les Venelles », respectivement au CEI et CM2.

Catherine Cordel habite à Plappeville depuis 10 ans et se réjouit d'avoir pu intégrer l'école du village. Elle enseigne depuis 22 ans, essentiellement en classes maternelles et dans des établissements spécialisés (semi-internat, hôpital de jour).

Jennifer Tonnelier enseigne depuis 2003 : d'abord en maternelle à Hombourg-Haut et Cocheren, puis à Saint-Avold dans une classe de CP pendant 7 ans et ensuite en CM1/CM2 également pendant 7 ans. Suite à un déménagement dans la région messine,

elle est nommée, pour cette année, à l'école de Plappeville.

Nous leur souhaitons de trouver dans notre école toutes les satisfactions qu'elles attendent.





Dernières vérifications avant la rentrée



travaux demandés par les équipes pédagogiques avant les vacances ... rien n'échappe à l'inspection !



A fin de s'assurer que tout était prêt pour accueillir les enfants à l'école, les élus, les directrices et le personnel d'entretien ont fait le tour des classes. Rideaux, espacement des tables, gel hydroalcoolique, propreté des sols, réalisation des

La COVID impose une rentrée pas comme les autres

C'est, en effet, une rentrée différente qu'ont vécue, cette année, parents et enfants. Pour commencer : le port du masque pour les adultes. Il est encourageant de constater que le courrier adressé par la commune à tous les parents ne soit pas resté lettre morte. À quelques exceptions près, tous portaient un masque. Malgré cela, l'entrée dans la cour de l'école élémentaire n'était pas autorisée. En arrivant, chaque enfant prenait place dans la file et entrait dans sa classe sur invitation de l'enseignant. À noter que 4 accès dans l'enceinte de

l'école, en fonction des cours, avaient été prévus. À l'école maternelle, le même protocole avait été mis en place avec une petite exception pour les enfants de petite section dont c'était la première rentrée. Par groupe de 4, les enfants, accompagnés chacun d'un parent, ont pu découvrir leur classe où les attendaient Emilie, ATSEM et Anaïs, venue renforcer temporairement l'équipe pour la rentrée. Etrangement, cette année, il n'y a pratiquement pas eu de pleurs !





L'école élémentaire



CE1, Mmes Cordel et Bongard, 19 élèves



CP, Mme Umber, 20 élèves



CE2, Mmes Vagnier et Bongard, 24 élèves



CM1, M. Clément, 26 élèves



CM2, Mme Tonnelier, 18 élèves

L'effectif de l'école élémentaire est en légère baisse par rapport à l'année dernière et compte 107 élèves sur 5 classes. Il n'y a pas de cours double cette année.

Le numérique pour remplacer la craie

Commencé par la classe de CP puis par le CM2, le passage au numérique se poursuit à l'école élémentaire. La période estivale a été mise à profit pour doter la classe de CE2 d'un vidéo-projecteur fixe, d'un ordinateur, d'un tableau « blanc » et de crayons feutres qui remplaceront les bâtons de craie !





L'école maternelle



MS/GS, Mme Desindes et Viviane, 28 élèves



PS/MS, Mme Schneider et Emilie, 28 élèves

L'école maternelle compte 56 élèves sur 2 classes : 15 enfants en petite section, 24 en moyenne section et 17 en grande section.

Une réunion de rentrée en toute convivialité

Pour marquer le début de l'année scolaire 2020/2021, élus, personnel enseignant, ATSEM, animatrices du périscolaire, personnel d'entretien, représentants des parents d'élèves auxquels s'étaient joints Christophe Forrler, principal du Collège Jean Bauchez et son adjointe, Christelle Charton ont répondu à l'invitation de la municipalité de se retrouver au salon d'honneur

pour le « pot de rentrée ». Après les présentations, le maire a indiqué les différentes interventions et installations des nouveaux équipements dans les écoles pendant les vacances. Il a également rappelé que « la réussite de nos élèves repose sur l'investissement et les relations de confiance qui unissent tous les acteurs de notre communauté scolaire ».





La rentrée se prépare aussi au périscolaire



Les employées du périscolaire se sont occupées de la remise en place du restaurant scolaire suite au nettoyage estival. L'accueil périscolaire, prévu pour un fonctionnement presque normal, sans brassage des enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire, a nécessité de revoir la répartition du matériel pédagogique entre les différents lieux d'accueil (restaurant scolaire, espace Victor Robert).

Les animatrices et la période COVID

Malgré des mois de mai et juin agités et compliqués, toutes les animatrices ont su s'adapter aux nouveaux horaires et nouvelles tâches imposés par les règles sanitaires, grâce à leur flexibilité. Suite aux différents protocoles qui se sont succédés pendant la période de déconfinement, un accueil de journée a été proposé aux enfants dont les parents avaient repris le travail en présentiel. Celui-ci a été encadré par les animatrices qui se chargeaient du suivi des leçons et des devoirs, sur une amplitude horaire de 8h30 à 17h30. Une période qu'elles ont passée selon les règles sanitaires exigées mais qui n'a pas été sans inquiétude face à l'exposition au virus.

Depuis, elles ont vécu une rentrée moins stressante grâce à l'expérience de la reprise lors du déconfinement qui s'était bien déroulée. La rentrée reste toutefois très contraignante. Le protocole semble plus compliqué quant à la gestion au quotidien pour limiter le brassage des classes. Par

ailleurs, le port du masque nécessite un effort supplémentaire pour se faire entendre et comprendre.



De gauche à droite : Régine, Angélique, Anaïs, Angélique, Sonia, Corinne, Martine



Le périscolaire fonctionnel dès la rentrée

Au restaurant scolaire, les 7 agents de l'équipe d'accueil avaient tout prévu pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions et tester la nouvelle organisation visant à éviter le brassage des élèves. Ainsi, les enfants des classes maternelles ont pris leur repas au 1^{er} service pendant que les plus grands étaient occupés par les animatrices en attendant le 2^{ème} service. Au menu, un repas végétarien qui, de l'avis général était bon !

Les services d'accueil étaient aussi ouverts ce jour-là. Si personne ne s'est présenté à l'accueil du matin, 26 enfants étaient inscrits le soir. Dès le jeudi, les deux services avaient retrouvé leur rythme de croisière : 30, le matin ; 50, le soir ! Cette année tous les enfants sont accueillis dans les locaux du



Accueil du mercredi

restaurant scolaire le matin. Mais, petit changement pour le soir : les activités se déroulent dans les mêmes locaux pour les élèves de maternelle, pour les autres, toutes les animations sont prévues dans les différents bâtiments communaux situés place Viansson où les parents doivent les récupérer.



Les élèves de l'école élémentaire à la sortie du restaurant scolaire



Atelier : jeux sportifs



Atelier : molky



Restaurant scolaire avec les enfants de l'école maternelle



Animations culturelles

Le marché fête sa première année



Après un démarrage timide et souvent pluvieux, le marché hebdomadaire semi-nocturne de Plappeville, situé à son lancement sur le parvis de la mairie, va prochainement souffler sa première bougie d'anniversaire ! Désormais situé sur le parking de la salle polyvalente, c'est un rendez-vous incontournable pour les habitants du village et des environs, grâce à qui, le marché a trouvé maintenant son rythme de croisière. La commission animation a persévéré tout au long de l'année afin d'inviter de nouveaux commerçants permettant une offre

diversifiée. La variété et la qualité des produits font le succès du marché. La bonne entente entre commerçants y participe aussi. Afin de fêter ce premier anniversaire, les commerçants vous donnent rendez-vous le 13 octobre de 16h à 19h sur le parking de la salle polyvalente pour participer à leur tombola. Un orchestre animera cette fin d'après-midi.



Un concert gratuit ... pour remplacer le festival de musique annulé

Suite à l'annulation du 20^{ème} festival « Musiques sur les côtes » en raison des normes sanitaires trop contraignantes de la covid-19 dans les églises, la commission « Animations culturelles » a souhaité néanmoins proposer aux Plappevillois une soirée musicale afin de ne pas rompre totalement avec les traditions.

Un concert gratuit sera donné à la salle polyvalente par l'Orchestre National de Metz. Ce sera une première visite à Plappeville pour cet ensemble musical, fer de lance de la Cité musicale-Metz, très

attendu depuis longtemps par l'équipe municipale de Plappeville ! Le protocole sanitaire en vigueur sera mis en place afin d'assurer au mieux la manifestation. Rendez-vous donc le jeudi 22 octobre à 20h30 avec les 72 musiciens, sous la direction artistique et musicale de David Reiland. Le nombre de places étant limité, la réservation est indispensable.

Contact : accueil@plappeville.fr, 03 87 30 40 75



Communication

Mairie Ouverte : venez rencontrer les responsables de commission !



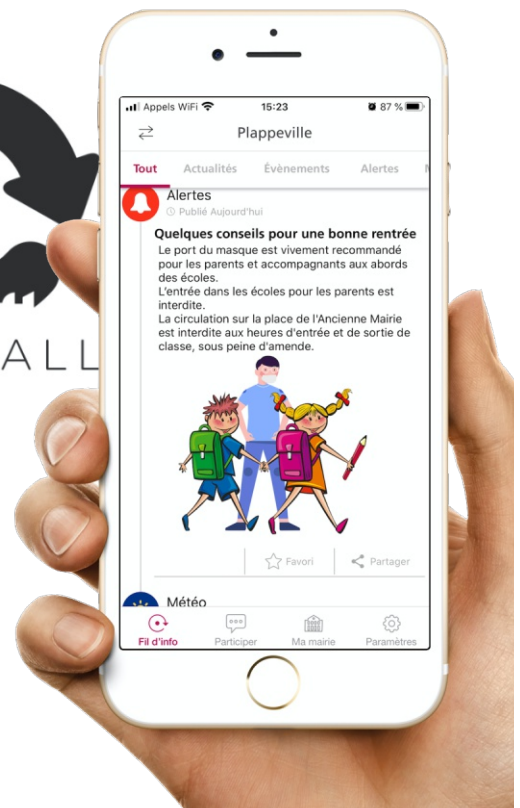
Samedi 3 octobre de 10h à 12h, nous vous proposons de venir rencontrer les différents responsables des commissions municipales.

Vous souhaitez avoir des informations sur le projet de requalification de la salle polyvalente, connaître le fonctionnement des écoles et du périscolaire en période de COVID, ou aborder tout autre sujet concernant la commune, suggérer des idées ... les adjoints et conseillers délégués vous accueilleront au salon d'honneur de la mairie pour répondre à vos questions.

Pour favoriser la communication avec les Plappevillois

Le confinement nous ayant empêchés de communiquer directement avec vous, la commune s'est dotée d'un nouvel outil de communication.

Le smartphone se généralisant dans tous les foyers, nous avons opté pour une application mobile à installer sur votre téléphone : « CityWall ». Cette application vous délivre directement, par notification, les messages concernant la commune. Plus besoin de laisser votre adresse mail ou votre numéro de téléphone pour recevoir les alertes et les actualités de la commune, il vous suffit de télécharger l'application gratuite « CityWall », et de chercher « Plappeville ». N'oubliez pas d'autoriser l'application à vous envoyer des notifications. Vous serez alors prévenus en temps réel de toutes les informations du village.





Délibérations

Conseil municipal du 2 juillet 2020

LE BUDGET PRIMITIF 2020 ADOPTÉ

Établi à partir des réalisations en fonctionnement figurant au compte administratif de l'année 2019 et des prévisions de dépenses en investissement pour 2020, le budget a été adopté par 16 voix pour et 3 abstentions. Il s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 1 751 035,63 €. En investissement, recettes et dépenses s'équilibrent à 919 596,05 €. Il permettra, entre autres travaux, de poursuivre l'amélioration énergétique de l'éclairage public, d'installer un columbarium au cimetière, d'installer de nouvelles caméras et d'honorer les factures relatives au réaménagement de la salle polyvalente. Pour pallier toute éventualité, les comptes « dépenses imprévues » ont été abondés de 30 000 € en fonctionnement et de 53 000 € en investissement.

LES AUTRES DÉCISIONS

- À l'unanimité :
 - Maintien du taux des taxes locales : 10,34% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 43,02% pour la taxe sur les propriétés non bâties
 - Avenant à la composition des commissions qui permet à Marc Wirtz d'intégrer les commissions Travaux, Finances et Sécurité, Environnement et Eco-Attitude
 - Autorisation donnée au maire de signer une convention de partenariat avec les communes de Lessy, Lorry-lès-Metz et Scy-Chazelles pour l'organisation du festival « Musiques sur les Côtes »
 - Demande d'une subvention de 2 000 € auprès du Conseil Départemental pour l'organisation du festival « Musiques sur les Côtes »
 - Création d'un poste d'agent technique territorial à temps complet
 - Nomination de Sabine Lafont (actuellement embauchée en tant qu'agent contractuel) sur le

poste d'adjoint administratif principal à temps non complet (20h) pour une durée de 3 ans

- Désignation de Daniel Defaux et Philippe Patchinsky en tant que délégués titulaires et de Anne Flucklinger en tant que déléguée suppléante pour représenter la commune auprès du Syndicat Mixte de Gestion Forestière du Val de Metz
- Attribution d'une subvention de 1 000 € à l'Ordre des Vignerons.

• Par 16 voix pour et 3 abstentions :

- Proposition d'une liste de 32 administrés volontaires dont 16 seront tirés au sort par les services fiscaux pour siéger à la commission communale des impôts directs
- Fixation des tarifs périscolaires indexés sur le quotient familial applicables à la rentrée scolaire 2020.

• Par 16 voix pour et 3 voix contre :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 8 juin 2020
- Retrait, sur demande du contrôle de légalité de la délibération du 8 juin 2020, accordant à l'opposition un siège à la commission d'appel d'offres et désignation de Anne Flucklinger pour pourvoir ce siège
- Modification de la délibération du 8 juin 2020 relative aux délégations accordées au maire.

• Par 14 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention :

- Attribution d'une subvention de 3 000 € à l'Association Plappeville Loisirs

• Désignation d'Emilie Forca pour représenter la commune lors de l'établissement des actes de cession ou d'acquisition de biens immobiliers
2 candidates se sont présentées : Michèle Sarron a obtenu 2 voix, Emilie Forca a obtenu 15 voix.



Finances

Le budget primitif 2020

Fonctionnement

Dépenses : 1 751 034 €
Recettes : 1 751 034 €

Investissement

Dépenses : 580 586 €
+ 339 000 € (report)
Recettes : 919 596 €



Fonctionnement mairie
 & personnel
780 080 €



Bâtiment
 & salle polyvalente
243 130 €



Contrats
 & énergies
183 714 €



Vie sociale
 (petite enfance, seniors)
79 900 €



Sécurité & signalisation
74 700 €



Impact COVID 19
50 000 €



Vie culturelle
 & associative
40 000 €



Affaires scolaires
 & périscolaire
32 300 €



Environnement
22 000 €



Emprunts
 & dettes assimilées
16 500 €



Communication
10 500 €

Recettes

Impôts
 & taxes
935 600 €

Dotation
 participation
280 500 €

Prestation de services
 & marché
91 450 €

Le budget primitif 2020 a été voté par 16 voix « pour » et 3 absentions lors du Conseil Municipal du 2 juillet 2020.

Ce premier acte de la nouvelle mandature a voulu s'inscrire dans la continuité d'une bonne et juste gouvernance des finances communales.

Les principales orientations de ce budget :

- des dépenses de fonctionnement en baisse de 14% par rapport au budget primitif 2019,
- une stabilité des charges à caractère générales,
- un budget qui tient compte des coûts d'études de la requalification de la salle polyvalente et des impacts « recettes/dépenses » liés à la COVID 19.



Circulation et sécurité

Vidéo-protection : une caméra supplémentaire

L'an dernier, des caméras ont été installées à différents endroits stratégiques du village, en particulier au niveau des parkings. Pour poursuivre la sécurisation et le maintien de la tranquillité publique, une caméra supplémentaire balaye, depuis cet été, l'espace du citystade/terrain de boules et la rue du Breuil où les rassemblements nocturnes bruyants provoquaient la plainte des riverains. Pour compléter le dispositif, un arrêté a été pris pour interdire les rassemblements à cet endroit après 22h30. Un panneau a été installé pour le signaler. Par ailleurs, les polices intercommunale et nationale ont multiplié leurs passages, ce qui semble avoir été



efficace, aucune nouvelle plainte n'ayant été enregistrée depuis. D'autres caméras sont prévues, spécialement aux entrées du village.

Etat civil

Décès



18 décembre 2019

Roselyne George née Poletti

22 juin

Michèle Meyer née Cousty

12 juillet

Jacob Kajzer

13 juillet

Ginette Misse née Porrini

02 septembre

Vincenzo Distefano

25 juillet



Mariages

*Matthieu Frentzel
& Charlotte Defretin*



Naissances



22 juillet

*Leopold Boonen
Stanislas Boonen*

16 août

Arthur Serlet

31 août

Loris Ollivier



Environnement

Place de la Fontaine au Cresson : bravo les riverains !

Il y a un peu plus d'un an, les riverains avaient proposé aux élus de participer à l'aménagement de leur Place. Cette initiative a été très appréciée par la commune qui, après avoir confié aux agents communaux la réalisation de l'aménagement souhaité, a laissé aux riverains le soin de l'entretien de cet espace.

Nous ne pouvons que féliciter les habitants de ce quartier pour le très beau résultat ... et les encourager à continuer !



L'entrée du village : un massif magnifique



Dans le précédent numéro de « Vivre à Plappeville », nous vous avons présenté la mise en place d'un nouvel aménagement paysager à l'entrée du village. Aujourd'hui, nous pouvons apprécier le résultat suite aux plantations réalisées par Quentin, notre agent communal responsable du fleurissement.

Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1000 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Defaux

Comité de rédaction : Cathie Pont, Jérôme Gaire, Carole Renard, Anne-Catherine Matos

Ont également contribué : Raymond Illy, Geneviève Ostermann, Didier Denizot, Emmanuel Paul,

Anne Flücklinger, Joëlle Bauchez, Marie-Thérèse Jung,

Richard Gaspard (correspondant local RL), les écoles, les associations

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : IMPRIMIS

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



Personnel communal

Emplois « été » pour les jeunes

Les vacances sont souvent longues pour les jeunes qui ont de la peine à trouver une occupation. C'est pourquoi, depuis plus de 20 ans, la commune propose à quelques lycéens plappevillois de passer 40 heures, réparties sur 2 semaines, dans nos différents services municipaux. Cette année, ils étaient 6. Capucine, Baptiste et Nicolas ont été très appréciés par nos agents du service technique. Mathilde et Paul se sont investis dans la préparation de la rentrée de l'école maternelle à la grande satisfaction de Viviane, ATSEM. Quant à Jeanne, la qualité de son travail a été reconnue dans les tâches administratives à la mairie. Ils ont tous trouvé cette première expérience professionnelle très intéressante. À la fin de leur contrat, ils ont eu la fierté de percevoir leur première paie !



Baptiste

Capucine



Mathilde

Paul



Nicolas



Jeanne



Un nouvel agent au service technique

Depuis le 23 juillet, Jérôme Saumier fait partie du personnel technique de la commune. Après l'obtention du Bac professionnel « Aménagements paysagers », Jérôme avait effectué un passage de quelques mois dans nos services avant d'être embauché par la commune de Ban-Saint-Martin où il a été titularisé en tant qu'agent technique polyvalent. C'est dans ce grade qu'il a rejoint, par mutation, notre équipe où il n'a pas eu de difficultés à s'intégrer et se faire apprécier.



Urbanisme

Permis de construire

néant

Déclarations préalables

46, rue Jean Bauchez	Création fenêtre de toit et modification façade arrière
73, rue Jean Bauchez	Création d'une piscine
1, rue du Général de Gaulle	Ravalement façade
41, rue de la Croix d'Orée	Ravalement de façade
3, rue des Mirabelles	Création piscine et pergola
1, rue des Ronsseaux	Ravalement façade
10, rue du Chemin Vert	Remplacement porte d'entrée et de garage
42, rue de la Croix d'Orée	Remplacement de fenêtres
26, rue du Général Brion	Rénovation de clôture
6, rue des Carrières	Création d'une terrasse, remplacement/surrelévation toiture, pose fenêtre de toit
14, rue des Vignes	Pose d'un climatiseur
4, rue du Haut-Pré	Ravalement de façade
38, rue de la Croix d'Orée	Remplacement de fenêtres
74, rue du Général De Gaulle	Réfection de toiture
38, rue de la Croix d'Orée	Rénovation toiture
1, place de la Fontaine au Cresson	Pose de clôture
7, rue des Vignes	Création d'une piscine
17, rue du Général de Gaulle	Remplacement de fenêtres

Une balade le long des forts

Sur une initiative des associations des Amis du Vieux Plappeville et des Naturalistes du Saint-Quentin, une balade le long des forts a été organisée mi-juillet. 1^{er} évènement communal post-confinement, cette balade a permis aux curieux de découvrir les ouvrages des forts Diou et Girardin, mais aussi quelques plantes des pelouses calcaires et même des orchidées tardives. Cet après-midi s'est terminé par un rafraîchissement à la maison forestière où les participants ont pu découvrir les travaux entrepris par le nouveau propriétaire.



Des nouvelles de notre doyenne



Souvenez-vous, nous vous l'avions présentée à l'occasion de ses cent ans. Cette année, au mois d'août, Mme Thérèse Buchholzer a fêté ses 102 ans ! L'esprit toujours vif, elle vit chez elle, en compagnie de son plus jeune fils avec lequel elle dispute toujours ses parties de Scrabble. Pour son plus grand bonheur, ses autres enfants, qui n'habitent pas à proximité, lui rendent souvent visite. Bon anniversaire et meilleurs vœux Mme Buchholzer !

4 mentions Très Bien au Bac



Célestine

Mathilde

Elisa

Titouan

Arrivés à Plappeville à des dates différentes, Célestine Adam, Elisa Delbary, Mathilde Le Vaillant et Titouan Mailhan ont tous terminé leur cursus primaire en CM2 dans notre école. Ils ont poursuivi leur scolarité au collège Jean Bauchez au Ban-Saint-Martin puis au lycée Fabert à Metz.

Leur point commun : l'attrait pour les disciplines scientifiques. Ainsi, Elisa et Titouan avaient opté pour une section euro/anglais avec la spécialité « Mathématiques ». Mathilde, elle aussi en section euro/anglais avait préféré la spécialité « SVT » (Sciences et Vie de la Terre) avec option « Latin ». Quant à Célestine, son choix s'était porté sur la spécialité « Physique ».

Ce n'est pas sans fierté qu'ils ont décroché leur Bac S avec la mention TB qui récompense leur travail et leurs brillants parcours scolaires qui, maintenant,

divergent.

En effet, Elisa et Célestine ont été admises en classe préparatoire PCSI (« Physique/Chimie/Sciences de l'Ingénieur ») au lycée Fabert avec comme objectif, pour Elisa, d'intégrer une grande école d'ingénieurs. Célestine, pour sa part, se donne encore le temps de réfléchir. Mathilde a été admise en classe préparatoire BCPST (Biologie/Chimie/Physique/Sciences de la Terre) au lycée Saint-Louis à Paris. Son but : préparer son admission dans une école vétérinaire. Pour Titouan, ce sera une école d'ingénieurs en génie mécanique en Suisse, à Lausanne.

Nous leur adressons nos félicitations et leur souhaitons une belle réussite dans leurs nouveaux projets.

Metz Métropole

Une subvention pour un vélo



Il est toujours temps de profiter de la « subvention vélo » proposée par Metz Métropole. Vous avez encore jusqu'au 31 octobre pour faire l'acquisition de votre nouveau vélo et pouvoir ainsi faire la demande de subvention avant le 15 novembre.

Toutes les explications ainsi que le formulaire sont disponibles sur le site de Metz Métropole :

<https://www.metzmetropole.fr/a-la-une/metz-metropole-participe-a-hauteur-de-30-sur-l-achat-d-un-velo-cargo-electrique-ou-pliant-1791.html>

La gestion des déchets

« La mise sur la voie publique des conteneurs d'ordures ménagères en vue de leur enlèvement par le service de collecte doit s'effectuer le lundi soir après 19h ou le mardi matin avant la collecte. Elle ne doit occasionner ni gêne, ni insalubrité pour les usagers de la voie publique.

Les conteneurs doivent être retirés de la voie publique le plus tôt possible après la collecte et au plus tard dans la journée du mercredi.

En aucun cas les conteneurs ne peuvent rester à demeure sur la voie publique. »

Arrêté municipal n° P02/2017 du 9 février 2017

Concernant les points d'apport volontaire, le dépôt de déchets au pied des conteneurs, aériens ou enterrés, est strictement interdit et vous expose à une amende.

Une notice explicative de la gestion des déchets est téléchargeable sur le site de Metz Métropole :

https://www.metzmetropole.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque_metropole/telechargement/Dechets_mode_d_emploi.pdf





Bernard Bellanza, nouveau curé de nos paroisses

Depuis le 13 septembre l'abbé Bellanza, nouveau curé de la communauté de paroisses des Monts (Plappeville, Le Ban-Saint-Martin, Longeville Centre et Saint-Symphorien) des Ponts (Notre Dame de Lourdes, Saint Sacrement, Sainte Bernadette et Sainte Famille) et des Fontaines (Woippy, La Maxe, Saulny et Norroy-le-Veneur) a pris officiellement ses fonctions. Les maires lui ont remis symboliquement les clés de leurs églises lors d'une messe présidée par Mgr Jean-Pierre Vuillemin. L'abbé Bernard Bellanza, qui a fait ses études à Metz,

a d'abord passé 9 ans à Metz centre-ville en tant que diacre, puis à Metz Devant-les-Ponts durant 7 ans comme prêtre coopérateur. Avant d'être nommé curé de nos communautés de paroisses, il avait également accompli sa mission pastorale en tant que curé de Woippy. Il succède à l'abbé Daniel Piovesan qui a pris sa retraite, en tant qu'archiprêtre de l'Archiprêtré de Metz Devant-les-Ponts. Pour quelques mois encore, il conservera la charge diocésaine et paroissiale des forains et des circassiens.

La reconstruction de notre orgue avance

Suite à l'incendie dans notre église le 21 juin 2018 dans lequel l'orgue avait été détruit en grande partie, la manufacture d'orgues Koenig de Sarre-Union avait été choisie pour sa reconstruction, travail annoncé de longue haleine dès le départ.

Après le démontage de l'orgue et son transport de l'église jusqu'en son atelier, l'entreprise s'est attelée à nettoyer et trier les éléments pouvant être réemployés.

Cette phase d'inventaire réalisée, trois mois ont été nécessaires à l'étude du nouvel instrument et à l'établissement des plans.

Depuis le début de l'année, l'équipe de facteurs d'orgues a d'abord restauré les pièces qui avaient survécu au feu, notamment les tuyaux en bois et le soufflet.

De nombreuses pièces neuves viennent compléter les éléments anciens : un soufflet complémentaire, les sommiers qui distribuent le vent aux tuyaux, la console des claviers et son mécanisme complexe.

Actuellement, ce sont les pièces de buffet qui sont réalisées, une par une, selon le dessin, validé

conjointement par la mairie et la paroisse.

Les deux mois à venir permettront aux facteurs d'orgues d'assembler les pièces déjà réalisées dans leur atelier, d'y concevoir les parties mécaniques et de procéder à tous les essais.

Le montage de l'orgue dans l'église est prévu au mois de décembre, suivi de son harmonisation et de l'accord. Le nouvel instrument devrait être prêt pour une première utilisation pendant les fêtes de Noël.





FC Lorry Plappeville

Une reprise inhabituelle

Après six mois d'inactivité forcée par la pandémie de la COVID 19, l'autorisation de reprise du football a été donnée aux clubs par le ministère chargé des Sports.

Bien sûr, cette reprise est différente des autres du fait de l'application des gestes barrières :

- Port du masque obligatoire pour tout le monde à partir de 11 ans dès l'entrée dans l'enceinte du stade.
- Gel hydroalcoolique mis à disposition par le club.
- Interdiction d'utiliser les vestiaires, etc ...

Pour cette nouvelle saison, les entrainements des équipes ont repris depuis fin août à savoir :

Les U6 - U7 (jeunes nés en 2014 et 2015), le mercredi à 14h30

Les U8 - U9 (jeunes nés en 2012 et 2013), le mercredi à 16h30

Les U10 - U11 (jeunes nés en 2010 et 2011), le mercredi à 16h

Les U12 - U13 (jeunes nés en 2008 et 2009), le mercredi à 18h

Les U14 - U15 (jeunes nés en 2006 et 2007), le mercredi à 18h

Les seniors, les mardi et jeudi à 19h

Les vétérans, le mercredi à 19h30

Pour tous renseignements ou inscriptions, merci de contacter le président au 06 41 59 58 74

ou par mail lorryplappeville.fc@moselle.lgef.fr



Équipe U10-U11



Association Plappeville Loisirs

La bourse aux jouets

Cette année l'association organise le dimanche 15 novembre sa traditionnelle bourse aux jouets au profit de l'association « Un espoir pour Gossi/Gao ». En effet, tous les bénéfices (emplacements, buvette, salon de thé) seront reversés à l'association Gossi/Gao, qui aide à la scolarisation des enfants du Mali.

Les jouets laissés sur place par les exposants à la fin de la manifestation seront, quant à eux, offerts aux « Restos du Cœur ».

PLAPPEVILLE

DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2020

de 14 H à 17 H
Salle polyvalente

21^{ème}
BOURSE
AUX JOUETS



ENTREE GRATUITE

Salon de thé, crêpes, boissons.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:
Patrick GUNTHER: Tél 06 78 06 80 90

Emplacement 4m² : 3 €

Tous les bénéfices (emplacements, crêpes, salon de thé), seront intégralement reversés à l'Association humanitaire " Un Espoir pour GOSSI-GAO "

Les activités ont repris le 14 septembre

Malgré l'épidémie toujours en cours, l'Association Plappeville Loisirs a relancé ses activités sportives et culturelles.

Cette année, exceptionnellement, les tarifs sont à la baisse afin de répercuter la différence légèrement positive entre les cotisations perçues sur le 3^{ème} trimestre de l'année 2019/2020 et les charges.

Deux nouvelles activités viennent s'ajouter aux nombreuses activités proposées :

Pour les plus jeunes, un atelier théâtre ouvre ses portes, tous les mercredis entre 18h et 19h, dans la salle mitoyenne à l'atelier municipal, encadré par Gaëlle Hartmann, actuelle metteuse en scène de la troupe « Les Têtes à Plapp' ».

Pour les adultes et les jeunes à partir de 16 ans, Céline Juchat propose **des séances de sophrologie** tous les mercredis de 19h à 20h dans la salle d'évolution de l'école maternelle.

Retrouvez également vos activités habituelles :

- Pour les enfants : danse classique : 3 séances les mercredis matin en fonction de l'âge, dans la salle d'évolution de l'école maternelle.

Activités culturelles et artistiques :

- Chorale : séance les jeudis à 20h30, à l'église ou au salon d'honneur de la mairie
- Encadrement d'art : 2h tous les 15 jours
- Cercle féminin : les mardis après-midi
- Atelier photographie : 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois à l'Espace Viansson
- Atelier théâtre : les mercredis à 20h dans la salle mitoyenne à l'atelier municipal.

Activités sportives :

- Gymnastique : 1 à 2 séances par jour, du lundi au jeudi, à la salle polyvalente
- Gym douce : les lundis et jeudis à 17h à la salle polyvalente
- Tai Chi : les mardis à 20h15 à la salle polyvalente
- Yoga : 2 séances les mardis à la salle d'évolution de l'école maternelle
- Danse classique : 2 séances les jeudis à la salle d'évolution de l'école maternelle
- Marche : une sortie par mois, un dimanche
- Badminton : 2 séances les jeudis à la salle polyvalente.

<https://www.plappevilleloisirs.fr/>



Les Amis du Vieux Plappeville

Richesse du patrimoine historique et culturel

L'histoire de Plappeville est publiée en 1867 par Louis-Edmond Viansson-Ponté (1836-1913), maire de notre village de 1865 à 1872, membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Moselle, de l'académie de Metz, écrivain et historien de talent, qui résidait 30 rue de Lorry à Tignomont.

Le jour de Pâques 1868 pendant la construction du Fort de Plappeville, en se rendant sur le chantier pour arrêter un maçon allemand de l'entreprise G.Weiss surpris en train de voler du plancher, le garde municipal fut mortellement blessé par le voleur. Le maire, qui voulait le protéger, reçut 9 coups de poignards dont 3 très graves. Il en réchappa et fut décoré de la Légion d'Honneur que lui décerna Napoléon III.

Au conseil municipal, il a défendu les intérêts de la commune lors de la construction du fort appelé initialement Fort des Carrières, puis Fort de Plappeville.

LE VILLAGE AVANT ET DURANT LA PÉRIODE ROMAINE

Autrefois, de sombres forêts couvraient toute la superficie du mont. Des arbres parfois centenaires tombaient les uns sur les autres et le cours des rivières était obstrué. La colline, au milieu de la vallée de la Moselle, attira les premiers habitants. Les sommets élevés et boisés étaient consacrés aux cérémonies druidiques. Dans les épais fourrés, ils érigeaient les sanctuaires de leurs dieux. Aux abords des sources sacrées se dressaient des autels.

METZ DEVINT ROMAINE

Des chemins vinrent alors sillonner nos collines afin d'amener à la ville de Metz les pierres de nos carrières et le bois de nos forêts. Des traces de la grande voie romaine reliant Reims à Trèves ont été retrouvées au-dessus de Plappeville, sur le plateau



Louis-Edmond Viansson-Ponté

où se séparent les chemins de Scy, Lessy et Amanvillers. La voie romaine longeait le chemin creux (route de Lessy) entre les lieux-dits Hautes et Basses Quemènes pour traverser le village et Tignomont.

Les vignes tapissaient les flancs du Mont Saint-Quentin. L'empire romain s'écroule laissant à une nouvelle génération, forte et courageuse, la possession du sol des Gaules.

(à suivre...)

Foyer des Anciens

De la gymnastique sur mesure

La gymnastique des seniors a repris avec Kévin le lundi 7 septembre à la salle polyvalente. Selon la réglementation en vigueur le port du masque est obligatoire et les vestiaires ne sont pas accessibles.

Un certificat médical est exigé.

Les activités sportives sont diverses et variées, et se déroulent dans une très bonne ambiance.

Vous êtes un homme ou une femme, vous avez 55 ans ou plus, vous voulez entretenir votre santé cardiaque, renforcer vos muscles, améliorer votre souplesse et ... votre mémoire, ce cours est fait pour vous.

L'animateur adapte chaque exercice aux possibilités de chacun.

Ce cours permet également d'aborder la prévention des chutes, des agressions, la conduite à tenir en cas d'accidents et des conseils au quotidien.

Un minimum de 10 personnes est requis pour permettre cette activité qui se déroulera tout au long de l'année scolaire, hors période de vacances.

Et n'oubliez pas, le sport est bon pour votre santé ! Alors, rendez-vous les lundis à 11h à la salle polyvalente.





Handball Club Plappeville

La reprise du Hand se fait au Cossec

Les entraînements du Handball Club Plappeville ont repris le mardi 22 septembre. Afin d'anticiper les travaux de la salle polyvalente qui la rendront inaccessible pendant plusieurs mois, le club organise ses séances d'entraînement au Cossec de Metz Devant-Les-Ponts depuis la reprise.

Le club propose maintenant 2 séances d'entraînement :

- les mardis de 17h45 à 19h pour les filles et les garçons de moins de 9 ans. L'équipe sera entraînée par Jorge Matos et Grégory Porquet.

- les samedis de 10h à 11h30, les filles de moins de 11 ans seront entraînées par Lenka Cavalli puis par Svetlana Ognjenović.

Pour tout renseignement, contacter la présidente, Mélissa Bau :

- mail : 5657115@ffhandball.net

- téléphone : 06 51 51 21 07



Atelier des Arts

Changement de présidence

Lors de notre dernière assemblée générale, le président, Jean-Claude Baumgarten, a annoncé sa démission, après de longues années au service de l'atelier. Monique Stébé a été élue présidente et Chantal Tilly, vice-présidente.

Lucien Scheeres avait créé en 1988 cet atelier dédié à un groupe d'amateurs de peinture libre. Jean-Claude y a ajouté un atelier poterie et n'a pas compté son temps pour animer et faire grandir cette activité. Il reste toujours présent pour donner ses conseils.

À la peinture libre, se sont ajoutées de nouvelles techniques telles que le pastel sec et l'aquarelle.

L'atelier, qui compte aujourd'hui une quarantaine de membres, toutes techniques confondues, se réjouit d'ouvrir à nouveau ses portes et d'accueillir de nouveaux artistes amateurs.

Les ateliers sont répartis dans la semaine comme suit :

- lundi après-midi : poterie et peinture
- mercredi, matin ou après-midi : poterie
- vendredi matin : poterie
- vendredi après-midi : peinture, pastel ou aquarelle.



Pour tout renseignement s'adresser à :

Monique Stébé

mstebe57@gmail.com

06 15 03 87 84

Chantal Tilly

chantal.tilly@sfr.fr

06 73 25 60 54





Ordre des Vignerons

Assemblée générale et vendanges

Comme pour toutes les associations et confréries, en cette période de crise sanitaire, les activités de l'Ordre des Vignerons se sont limitées aux seules activités nécessaires à la vigne et dans la cave.

Pour cette même raison, l'Assemblée Générale, d'habitude tenue en avril, a été reportée en septembre.



Plusieurs décisions y ont été prises :

- Annulation de la fête de la Saint-Vincent de janvier 2021, par prudence et par solidarité avec les autres confréries qui ont toutes annulé leurs manifestations depuis mars 2020.
- Préparation d'une manifestation au printemps 2021 pour promouvoir la route des vins traversant notre village, avec au programme, l'inauguration de notre nouvelle vigne dite « des Bénettes » route de Lorry et mise en valeur de nos deux gros pressoirs. Ils devraient d'ici là être complétés par le vieux pressoir carré d'Eugène Thiry cédé par les époux Pincemaille aux vignerons qui sont en train de le restaurer.
- Pierre Blandin assure désormais les missions de trésorier de l'association en remplacement d'Alexandre Bonvier qui souhaitait passer la main compte tenu de toutes ses autres activités.

L'Ordre des Vignerons de Plappeville compte désormais deux membres supplémentaires qui ont été intronisés lors de la Saint-Vincent 2020 :

- Jean Pierre Voegtlin comme membre vigneron
- Vincent Sautre comme vigneron apprenti.



Le 12 septembre, se sont déroulées les vendanges des rouges de notre parcelle « des Bachaux » route de Lorry. Une belle récolte de 180 litres avec un titrage record de 13° potentiel jamais atteint jusqu'ici.

Les vendanges des blancs ont eu lieu le 26 septembre. Le raisin est sain, mais en plus faible quantité et avec une maturation hétérogène car la floraison plus tardive que celle des rouges, a subi les pluies et le refroidissement de début juin entraînant beaucoup de coulure. Néanmoins, l'été chaud et sec permet, pour les blancs aussi, un fort taux de sucre.



Souvenir Français

L'association recherche des bénévoles

Le Souvenir Français est l'une des cinq associations françaises les plus anciennes. Cette longévité témoigne d'une exceptionnelle exemplarité.

Créé en 1887, Le Souvenir Français est une association mémorielle reconnue d'utilité publique. Elle a pour objectif de sauvegarder la mémoire des combats de la France contemporaine (XIX, XX et XXI^e siècles). À cette fin, elle entretient les tombes des combattants Morts pour la France, ainsi que les monuments et les stèles, participe à la vie commémorative et épaulé les enseignants dans la transmission de l'histoire, en particulier par l'animation de voyages mémoriels. En faisant partager l'histoire combattante au plus grand nombre de Français, Le Souvenir Français participe au renforcement de la cohésion de la Nation, au respect des valeurs citoyennes, à la diffusion des valeurs patriotiques et illustre pleinement sa devise, « À nous le Souvenir, À eux l'immortalité. »



À Plappeville, Le Souvenir Français organise chaque année la journée du Souvenir, qui a eu lieu le 20 septembre au monument aux Morts. L'association emmène également la classe de CM2 de l'école élémentaire en visite à Verdun, ou au musée ASCOMEMO à Hagondange.

Afin d'assurer la continuité de son action, l'association recherche des bénévoles et des bienfaiteurs. N'hésitez pas à laisser un message sur la boîte mail de la revue (revue@plappeville.fr), nous ferons suivre.



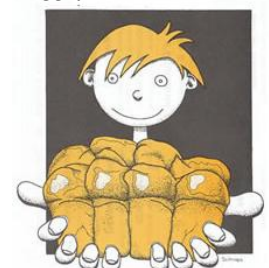
En Bref

Opération « Brioches de l'Amitié »

Cette année la campagne nationale a été fixée par instruction ministérielle du 12 au 18 octobre. Merci de réserver le meilleur accueil aux bénévoles qui se présenteront à votre porte.

L'année dernière, l'opération avait permis, entre autres :

- des aménagements pour les enfants autistes à l'IME de Jussy
- 40 logements en faveur d'adultes handicapés autonomes à Marly
- l'ouverture du restaurant pédagogique de l'ESAT Solidarité à Metz.





Bien vivre ensemble

DES BALADES EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Même s'il est agréable pour nos amis à quatre pattes de se balader non attachés dans le village, il n'en va pas de même pour les personnes se retrouvant face à un chien inconnu.

« Sur les espaces publics du ban communal, tout chien doit être tenu en laisse par son propriétaire ou gardien. Il est interdit de laisser les animaux faire leurs besoins sur les voies ou parties de voies réservées au piétons (ruelles, trottoirs, etc ...).

Les aires de jeux sont interdites aux chiens, même tenus en laisse. »

Arrêté municipal du 17 avril 2000



POUR UN BON VOISINAGE

Les haies sont quelquefois un sujet épineux entre voisins. Les règles à suivre sont pourtant simples : Si l'arbre mesure moins de 2 m de haut, il doit être au minimum à 50 cm de la limite de propriété, s'il fait plus de 2 m, il doit alors se situer à plus de 2 m. Le propriétaire a obligation de prendre en charge la taille ou l'élagage des végétaux si ils dépassent sur la propriété voisine. Cette règle s'applique également sur la mitoyenneté avec les terrains communaux (rues, sentiers, ...). Si la haie est mitoyenne, chaque riverain est responsable de la taille de son côté.

Code civil

UN VILLAGE PLUS PROPRE

« Dans toutes les rues, les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus d'entretenir ou de faire entretenir les trottoirs (ou espaces publics s'y subsistant), longeant leur propriété ainsi que les caniveaux et d'assurer la propreté des grilles d'avaloirs. Il est interdit de déverser les produits de nettoyage dans les avaloirs. En cas de neige, de gel ou de verglas, les riverains sont tenus de sécuriser les trottoirs au droit de leur propriété (dénivellement, salage...). »

Arrêté municipal n° P46/2020 du 1^{er} septembre 2020



Tout constat d'infraction ou non-respect de ces règles sera sanctionné conformément aux textes et règlements en vigueur et pourra entraîner une amende.



À votre service ...

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi le matin de 8h à 12h. Sur rendez-vous l'après-midi, merci d'appeler en matinée.

Samedi 3 octobre de 10h à 12h rencontre avec les adjoints et conseillers délégués.



14 rue Paul Ferry
57 050 Plappeville
Tél : 03 87 30 40 75
Courriel : accueil@plappeville.fr
<http://www.plappeville.fr>

PROCHAINE REVUE

Le prochain « Vivre à Plappeville » sortira en décembre 2020.

Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie (revue@plappeville.fr) pour le **30 novembre au plus tard**.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères (bac noir) et la collecte sélective (bac jaune) ont lieu le mardi matin, y compris les jours fériés.

Merci de sortir les bacs la veille après 19h ou le matin même avant 6h, et de les rentrer le plus rapidement possible.

Déchetterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 14h à 18h30

mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30

dimanche de 9h30 à 12h30

permanence Emmaüs les 2^{èmes} samedis du mois de 9h30 à 16h

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre juillet et septembre 2004 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents. Les jeunes, nés en octobre, novembre et décembre 2004, devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

E n B r e f

Conteneurs

Des conteneurs à verre et à papier sont à votre disposition à la salle polyvalente, au stade et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Des « Cubi vêtements » sont également installés place Thiam et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Ramassage des objets encombrants

Il vous faut prendre rendez-vous via le site internet www.metzmetropole.fr en cliquant sur « enlever mes encombrants » sur la page d'accueil. Vous n'avez pas internet : vous pouvez appeler la mairie le matin qui se chargera de la procédure.

PLAPPEVILLE SALLE POLYVALENTE

Marché d'automne

samedi 17 et dimanche 18 octobre 2020
de 10 h à 18 h



Marché de Noël de Plappeville

Samedi 7 novembre 2020 de 11 h à 19 h

Dimanche 8 novembre 2020 de 10 h à 18 h
Salle polyvalente de Plappeville

Restauration sur place pendant les 2 jours non stop :
Grillades, frites, boissons fraîches, vin chaud,
jus d'orange chaud, pâtisseries, crêpes...



Agenda

OCTOBRE 2020	3-4	Théâtre « TOC TOC »	Salle polyvalente Association Plappeville Loisirs
	9	ELP Café	Salon d'honneur Echange Local Plappevillois
	15	Conseil municipal	Mairie
	22	Orchestre National de Metz	Salle polyvalente Municipalité
	17-18	Marché d'automne	Salle polyvalente Association Plappeville Loisirs
NOVEMBRE 2020	7-8	Marché de Noël	Salle polyvalente Association Plappeville Loisirs
	11	Commémoration	Monument aux Morts Municipalité
	15	Bourse aux jouets	Salle polyvalente Association Plappeville Loisirs
	21-22	Exposition	Salon d'honneur Atelier des Arts
	21-22	Plappevignes	Salle polyvalente Vigne d'Adam
DÉCEMBRE 2020	5	Marche des lumières	Départ de l'église Municipalité & Pappolivilla
	10	Conseil municipal	Mairie
	13	Spectacle de Noël	Salle polyvalente Municipalité
JANVIER 2021	8	Galette	Salon d'honneur Association Plappeville Loisirs
	29	Assemblée Générale	Salon d'honneur Echange Local Plappevillois

COVID 19 - dates susceptibles d'être modifiées